

Réf: Dossier 248031

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DELICES DE MIENSA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ABATTA,
Lot 229, Ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 04 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DELICES DE MIENSA »

Objet : Restaurant, Evènementiel, Divers services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ABATTA,
Lot 229, Ilot 22

Dirigeant(s) M YOBOUE EPOUSE N'GORAN AFFOUE
PRISCA JOSEE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10077 du 08/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65232/GTCA/RC/2023 du 08/09/2023

